**LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 20 JUILLET**

Le Chef de l’Etat a, en introduction à sa communication, adressé ses remerciements aux populations, au Maire et aux autorités administratives de Saint - Louis pour leur accueil chaleureux à l’occasion des inaugurations de l’Aéroport Ousmane Masseck NDIAYE et de la digue de protection, de la pose de la première pierre du Centre Hospitalier national Alioune Badara CISSE, et du lancement des travaux de relogement de populations à Diougop Peulh.

Le Président de la République a félicité le Ministre du Tourisme et des transports aériens et le Gouvernement tchèque pour la qualité des travaux de l’Aéroport, infrastructure majeure, dont la montée en puissance des activités, en liaison avec celles d’AIR SENEGAL SA, est essentielle pour la relance du secteur du tourisme.

Le Chef de l’Etat a félicité, également, le Ministre de la Santé et de l’Action sociale, pour la parfaite organisation de la cérémonie de pose de la première pierre de l’Hôpital de niveau 4 de Saint Louis.

Le Chef de l’Etat a, en outre, félicité le Ministre des Collectivités territoriales, la Banque mondiale, la coopération française et l’Agence de Développement municipal pour les efforts d’amélioration du cadre de vie des populations et de la résilience côtière de Saint- Louis. Il a, dans cet élan, demandé au Ministre de l’Environnement et du Développement Durable d’accentuer les actions de lutte contre l’érosion côtière le long du littoral du département de Rufisque.

Abordant l’accélération de la modernisation des infrastructures routières, le Chef de l’Etat a salué l’état d’avancement très satisfaisant du programme de réalisation des autoponts, avec la mise en service, le 13 juillet 2022, de l’autopont de Keur Massar, ouvrage de dernière génération, qui va particulièrement améliorer la mobilité et consolider le développement urbain dans le nouveau département.

Le Président de la République a, dans cette perspective, demandé au Gouvernement d’accélérer l’exécution des projets sectoriels initiés dans le département de Keur Massar, circonscription qui doit bénéficier, à court terme, d’infrastructures socio-économiques d’envergure, pour asseoir le bien-être des populations des communes concernées.

Revenant sur le secteur stratégique de l’hydraulique, le Président de la République a rappelé au Gouvernement sa place primordiale dans les politiques publiques.

Le Chef de l’Etat a, à cet égard, demandé aux Ministres en charge de l’Eau, des Finances, du Plan et de la Coopération de veiller au financement innovant et durable du secteur, afin de promouvoir l’accès universel rapide des populations à l’eau potable, à travers l’intensification notable des réalisations du PUDC, du PUMA et de la SONES.

Le Chef de l’Etat a, ainsi, indiqué l’impératif :

(i) d’amplifier, dans une optique d’inclusion, le déploiement national du programme de branchements sociaux ;

(ii) d’assurer une gestion consensuelle et partenariale de l’hydraulique rurale, à la satisfaction des populations impliquées, des opérateurs en service, et de l’Etat, garant du bon fonctionnement du système sur l’étendue du territoire national.

Poursuivant sa communication, le Chef de l’Etat a particulièrement insisté sur les mesures d’’amélioration du pouvoir d’achat des travailleurs et des ménages, mais aussi, sur la nécessité, pour le Gouvernement, de poursuivre, sans relâche, au regard du contexte international, les efforts budgétaires exceptionnels consentis, pour subventionner l’énergie et assurer la stabilité durable des prix des produits essentiels sur l’ensemble du territoire national.

Sur le climat social et le suivi des affaires intérieures, le Président de la République a évoqué les points suivants :

1. la situation sociale dans les universités publiques, en demandant au Ministre de l’Enseignement supérieur de veiller, en relation avec les recteurs, les directeurs des centres des œuvres universitaires et les représentants des étudiants, à créer les conditions d’un dialogue social, indispensable pour un déroulement apaisé du calendrier académique ;

2. le développement de la pêche artisanale, en invitant le Ministre des Pêches à poursuivre les concertations avec l’ensemble des acteurs, pour finaliser un projet de plan consensuel de relance de la Pêche artisanale, qui sera examiné et validé prochainement, lors d’un Conseil Présidentiel ;

3. les préparatifs du Grand Magal de Touba, en invitant le Gouvernement, notamment le Ministre de l’Intérieur, à finaliser avec les acteurs impliqués, une stratégie efficace de coordination des interventions sectorielles (Hydraulique, Assainissement, Hygiène, Transports, Sécurité,…) en relation avec les organisateurs ;

4. la prise en charge optimale par le Gouvernement et les missions diplomatiques et consulaires, des requêtes et besoins d’accompagnement des sénégalais de l’Extérieur en termes de délivrance de documents administratifs, d’encadrement et de soutien au financement de projets de la Diaspora ;

5. le renforcement du soutien du Gouvernement au projet de réécriture de l’Histoire générale du Sénégal des origines à nos jours.

Le Président de la République a, par ailleurs, salué la matérialisation du processus de renouvellement des bus de Dakar Dem Dik, avec la réception et la mise en service de 33 bus interurbains modernes, pour améliorer la qualité des transports en attendant, une forte acquisition de bus urbains prévue à court terme.

Le Chef de l’Etat a clos sa communication sur son agenda diplomatique et le suivi de la coopération et des partenariats.

**AU TITRE DES COMMUNICATIONS**

* **Le Ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République** a fait une communication sur le suivi des directives et instructions présidentielles.
* **Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l’Extérieur** a fait une communication sur la situation internationale ;
* **Le Ministre de l’Intérieur**a fait une communication sur l’organisation des élections législatives du 31 juillet 2022 et sur le scrutin pour le renouvellement du mandat des Hauts conseillers à élire au scrutin majoritaire départemental ;
* **Le Ministre de la Santé et de l’Action sociale** a fait une communication sur les travaux de démarrage de l’Hôpital de niveau 4 de Saint Louis et sur la gestion de la pandémie de COVID-19 ;
* **Le Ministre des Collectivités territoriales, du Développement et de l’Aménagement des Territoires** a rendu compte de l’état de mise en œuvre des programmes de développement de la région de Kolda, des départements Pikine, Keur Massar, et de l’Arrondissement du Plateau, validés à l’issue des CRD relatifs aux séances de « JOKKO AK MACKY » ;
* **Le Ministre auprès du Président de la République chargé du Suivi du Plan Sénégal Emergent** a fait une communication sur le bilan des projets et réformes phares du PSE.

**AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES**

Le Conseil a examiné et adopté les textes suivants :

* Le projet de décret fixant la date du scrutin pour le renouvellement du mandat des Hauts conseillers à élire au scrutin majoritaire départemental ;
* Le projet de décret portant convocation du collège électoral pour le renouvellement du mandat des Hauts conseillers à élire au scrutin majoritaire départemental.

**AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES**

Le Président de la République a pris les décisions suivantes :

* **Madame Rokhaya Samba DIENE**, Docteur - Ingénieur en Géologie appliquée, précédemment Directeur de la Géologie, est nommée Directeur général du Service géologique national du Sénégal (SGNS) ;
* **Madame Fatou Sidibé GUEYE**, Conseiller aux Affaires culturelles, précédemment Administrateur du Festival national des Arts et Cultures (FESNAC), est nommée Secrétaire général du Grand Théâtre national Doudou Ndiaye Coumba Rose, en remplacement de Monsieur Hugues DIAZ, appelé à d’autres fonctions ;
* **Monsieur Mamadou MBENGUE**, Titulaire d’un Master en Technique de Comptabilité et de Fiscalité, est nommé Directeur des Financements verts et des Partenariats au ministère de l’Environnement et du Développement durable, poste vacant.